

---

# Cadre de l'éducation populaire

## une formation sur 2 ans en alternance.

### Deux validations :

Master MEEF encadrement éducatif Parcours cadre en éducation.

Certification professionnelle de directeur de Maison des jeunes et de la culture.

---

*Les mutations profondes de notre société, qu'elles soient socio-économiques, démocratiques, environnementales, géopolitiques, posent aux acteurs de l'éducation populaire des défis immenses pour aujourd'hui et demain. Les territoires se redessinent autour de nouvelles compétences dans une Europe en quête de sens. La conduite de notre projet d'éducation populaire se fait dans un environnement toujours plus complexe ou les incertitudes deviennent la norme.*

*C'est pourquoi la Confédération des Maison des jeunes et de la culture de France a confirmé en 2015 une nouvelle priorité politique et stratégique : la qualification et la formation de ses cadres professionnels. Un élément majeur de cette politique consistera en une formation de haut niveau, construite en partenariat avec l'Université de Paris Est Créteil et la Fédération régionale des MJC en Ile-de-France (ouverture en septembre 2016).*

### **Cette formation en alternance sur 2 ans, qualifiante et diplômante, conduit à deux validations :**

- un Master MEEF encadrement éducatif Parcours cadre en éducation délivré par l'université
- une certification professionnelle de Directeur de MJC, cadre de l'éducation populaire, conduisant à l'emploi dans les fédérations régionales des MJC.

*Un stage professionnel mis en place sur un mi-temps (15 jours/mois) créera l'alternance qui sera un temps de formation appliquée et un temps de travail permettant la mise en place d'un projet de développement pour le territoire de la structure d'accueil : MJC, association d'éducation populaire, ou collectivité territoriale (commune, communauté de communes). Cette démarche permettra la création de nouveaux postes et le développement des fédérations.*

*Ce projet prend appui sur l'expérience actuellement en cours (2014/2016) mise en place par la Fédération Régionale des MJC en Ile-de-France et l'UPEC.*

# Pourquoi une formation Cadre de l'éducation populaire ?

Pour former au métier de directeur de Maison des jeunes et de la culture en particulier, et aux métiers de cadre de l'éducation populaire dans d'autres associations ou dans les collectivités territoriales.

**Benjamin Moignard,**  
directeur de l'Observatoire Universitaire  
International Education et Prévention (OUIEP),  
responsable Master MEEF Encadrement Educatif :

« La complexité des contextes et des situations dans le champ éducatif et social nécessite de renforcer une offre de formation qui tienne compte des évolutions qui touchent ce secteur. La recomposition des espaces scolaires et éducatifs, le renouvellement des politiques locales et nationales, la transformation des structures et des publics, incitent à la promotion de dispositifs de formation qui articulent mieux les préoccupations des acteurs de terrain et l'état des savoirs sur des questions transverses.

L'ESPE de l'université Paris-Est-Créteil, en partenariat avec la Confédération des MJC de France et la FRMJC Ile-de-France, a choisi de mettre en place ce nouveau Master pour répondre à cette mission de service public.

Le Master a été pensé à partir d'une double contrainte : former des cadres en éducation populaire susceptibles de saisir les enjeux techniques, institutionnels et politiques nécessaires à une action ambitieuse dans des contextes parfois très dégradés, mais toujours porteurs de ressources; et rendre accessibles les apports de la recherche en éducation, pour qu'elle devienne un outil d'intervention et de transformation des possibles. Les contenus sont organisés à partir d'un diagnostic partagé entre les enseignants et les professionnels du secteur.

Le master propose des contenus et des productions de haut niveau sur le plan des savoirs académiques, qui sont aussi reconnus dans le monde du travail, et privilégie des formes pédagogiques innovantes au plus près des préoccupations des stagiaires. »

**Patrick Chenu,**  
directeur régional de la Fédération régionale des  
MJC en Ile-de-France (FRMJC-IdF) :

« La Fédération Régionale des MJC en Île-de-France met la formation au cœur de son action, et cette formation Cadre de l'éducation populaire est porteuse de valeurs fortes :

- Elle est ouverte à tous sans condition de diplôme : (accessible par la Validation des Acquis Professionnels) professionnels, étudiants, chômeurs, bénévoles issus des réseaux d'éducation populaire.
- Les stagiaires de la formation en sont des acteurs à part entière, et contribuent à la faire évoluer à égale dignité avec les enseignants et les formateurs au sein des instances de la formation.
- L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs, de directeurs de MJC et d'autres professionnels de l'éducation populaire, avec des interventions de responsables associatifs et d'élus de la République. Cette composition permet des apports et des regards très complémentaires, et la transmission d'un métier de pair à pair.
- L'alternance est pensée pour que les structures d'accueil soient à la fois des terrains d'expérimentation et bénéficient ainsi de la dimension recherche de la formation et également des lieux de travail pour les stagiaires qui conduisent un projet de développement sur le territoire.

En co-construisant cette formation en alternance avec l'UPEC, il s'agit bien de faire le pari de la jeunesse, d'affirmer la dimension éducative de nos métiers dans une vision complexe du monde, dans laquelle nous considérons que l'éducation populaire est une attitude où le sensible et le raisonné se conjuguent en permanence tant au niveau personnel que collectif. »

# L'expérimentation francilienne 2014/2016

Une promotion de 17 personnes aux parcours variés.

## Statut à l'entrée en formation :

2 bénévoles et 1 volontaire issus de MJC,  
3 étudiantes, 4 animateurs de MJC,  
1 archéologue en reconversion,  
5 cadres de la FRMJC-IdF,  
1 directeur de centre social.

## Âge et niveau d'étude :

de 21 à 56 ans,  
du niveau bac au doctorat.

## Stages :

9 dans des MJC d'Ile-de-France, (dont 1 MJC Foyer de jeunes travailleurs et 2 MJC Centre social)  
et 1 dans une MJC de Haute-Marne,  
1 dans un centre social de Seine-St-Denis,  
1 dans une municipalité du Val-de-Marne,  
5 dans des têtes de réseau (échelons départementaux et régional).



# Les contenus

Des heures universitaires et des heures métiers pour valider un Master MEEF et une certification professionnelle.

**Heures Universitaires** (Unités d'enseignement), équivalant à 120 ECTS sur les deux années, dispensées à parité par des enseignants chercheurs et par des professionnels formateurs :

## **Connaissances fondamentales :**

Epistémologie des sciences humaines et sociales ; Histoire et sociologie des grands courants politiques ; Sociologie des métiers de l'éducation ; Approche institutionnelle et politique des systèmes d'éducation ; Approche psychologique de l'adolescence.

## **Méthodologie d'intervention en éducation :**

Diagnostic d'intervention ; Droit administratif et constitutionnel ; Agir auprès des publics, méthodes et pratiques d'intervention ; Projet et intervention en terrain sensible.

## **Actions éducatives :**

Evaluation des actions éducatives ; Evaluation des politiques publiques territorialisées ; Communautés et actions éducatives ; Pédagogies participatives.

## **Nouvelles problématiques éducatives :**

Discriminations, intégration, inclusion ; Construction politique des problèmes sociaux ; Sociologie de l'éducation ; Politiques éducatives.

## **Connaissance de publics spécifiques :**

Sociologie de la jeunesse ; Sociologie des problèmes éducatifs ; Dispositifs et publics spécifiques.

## **Savoirs et compétences professionnels :**

Conduite de projet et partenariat (sur un territoire) ; Recherches en éducation et intervention.

## **Outils d'action et de connaissance :**

Recueil et analyse de données ; Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE).

## **Contextes internationaux :**

Langues vivantes ; La division du travail éducatif à l'étranger.

## **Recherche :**

Initiation ; Mise en situation et analyse réflexive ; Mémoire ; Séminaires.

**Heures Métier**, dispensées par des professionnels formateurs et intervenants extérieurs :

*Ces modules complètent la formation universitaire avec des apports directement liés au métier. Ils peuvent être évolutifs pour répondre à des demandes complémentaires ou adaptés aux nécessités rencontrées sur le terrain.*

## **Pédagogie institutionnelle et pédagogie de la situation.**

## **Analyse de l'époque, mutations anthropologiques et écologiques, digitalisation.**

**Economie et justice sociale :** critères de justice, coût d'opportunité, contrats sociaux.

**Gestion budgétaire et financière :** documents financiers, analyse financière, politique budgétaire.

**Fonction employeur (direction du personnel) :** Droit du travail, convention collective, vie des contrats ; ressources humaines ; formation du personnel ; profils de poste, missions ; posture du directeur, délégation.

**Animation de la démocratie dans l'association, instances, représentation du personnel.**

**Gestion des locaux, organisation et logistique, ERP, MJC bien commun d'un territoire.**

**Echanges internationaux, approche comparative, coopérations internationales.**

**Éducation populaire, laïcité et valeurs républicaines.**

**Art et culture, dimension culturelle comme objet politique, droits culturels et déclaration de Fri-bourg.**

**Dimension éducative en direction de la jeunesse.**

**Accueil et relation à la population, concepts de transformation, réparation, participation.**

**Analyse de pratiques, etc.**

## Compétences visées

- Être capable de construire une analyse des situations, d'adapter une posture éducative auprès de publics et au sein d'organisations spécifiques, de transmettre des compétences et de former les équipes professionnelles et bénévoles à l'exercice des responsabilités.
- Être capable de s'inscrire dans des stratégies de transformation sociale.
- Être capable de réaliser ou d'actualiser un diagnostic de territoire, d'élaborer une stratégie de développement partagée par les habitants et/ou les acteurs, de construire un projet, de le mettre en œuvre et de l'évaluer.
- Savoir réinvestir dans une pratique professionnelle des connaissances théoriques, empiriques, méthodologiques ou institutionnelles.
- Savoir susciter et animer le débat comme outil de citoyenneté et de démocratie.
- Savoir gérer le quotidien d'une association ou d'un service en collectivités territoriales (instances, finances, gestion du personnel, organisation).

## Débouchés professionnels

**Directeur de Maison des jeunes et de la culture**, (la certification professionnelle de Directeur de MJC validant cette qualification), directeur de Centre social, directeur de Foyer de jeunes travailleurs, directeur de Maison de quartier ou tout autre type de structure d'éducation populaire.

**Cadre dans des services municipaux** Politique de la ville, Jeunesse, Culture ou Education, dans des cellules ou des services de collectivités locales et territoriales liés à la réussite éducative, à la prévention des violences ou de la délinquance.

*Des temps de valorisation des productions et des temps de rencontre entre stagiaires, responsables de réseaux d'éducation populaire et responsables de collectivités, sont prévues pendant les deux années afin de favoriser l'emploi à la sortie de la formation.*

## La pédagogie

La formation professionnelle est dispensée en alternance entre des heures de cours en centre de formation (heures «universitaires» et «métiers») et un stage professionnel ; **la transposition est permanente entre théorie et pratique**. A cet effet, un tuteur professionnel et un directeur de mémoire suivent chaque stagiaire.

**La pédagogie institutionnelle est mise en œuvre tout au long de la formation**. Ainsi, les stagiaires apprennent à lire et comprendre les institutions et leur fonctionnement, à accepter et travailler le conflit, ils contribuent à égale dignité avec l'équipe pédagogique à l'élaboration des règles qui régissent et font évoluer la formation ; la pédagogie institutionnelle favorise donc leur engagement en tant qu'acteurs de la formation et surtout les prépare au travail de directeur au sein d'une structure d'éducation populaire.

**La dimension collective est fortement travaillée par la dynamique de groupe** afin de prendre l'habitude de la mutualisation des compétences, de la coopération et du travail de réseau essentiels dans les associations. **La fonction recherche, très présente dans le Master 2, est ici pensée comme un outil d'intervention et de transformation au service de l'action sur le terrain, permettant de construire et conduire un projet de développement sur le territoire.**

## L'équipe pédagogique

**Enseignants UPEC** : Lila Belkacem, Séverine Chauvel, Eric Debarbieux, Benjamin Denecheau, Dieynébou Fofana Ballester, Benjamin Moignard, Gaël Pasquier, Bruno Rémy

**Directeurs formateurs** : Claude Bourquard, Ariane Bourrelrier, Patrick Chenu, Meziane Fahem, Olivier Gardelli, Abdelhake Hamdoun, Camille Khairallah, Clément Lavault, Max Leguem, Laurent Ott, Jean-Luc Schnebelen, Nicolas Sornat, Bernard Vrignaud, Stéphane Woegtlin

**Intervenants** : Miguel Benasayag, psychanalyste et anthropologue, Catherine Clarisse architecte, Daniel Frédout directeur CMJCF, Jean Le Bohec sociologue, Nadia Merakchi présidente Fédération départementale centres sociaux 93, Danièle Peters présidente MJC Foyer Jeunes Travailleurs, Bernard Teper co-animateur Réseau Éducation populaire (liste non exhaustive.)

## Durée

La formation dure deux ans (validation Master 1 et Master 2), **du 19 septembre 2016 au 31 juillet 2018**, avec une alternance de 2 semaines de formation théorique et de 2 semaines de formation en stage professionnel.

La formation théorique est de 1274 heures, soit 793 heures Universitaires et 481 heures Métier, sur les deux ans. Soit par an : 91 jours de formation théorique, 15 jours de travail personnel et recherche, 106 jours de stage professionnel.

## Recrutement

L'engagement et le militantisme des candidats sont essentiels pour cette formation. L'accès à la formation est possible avec un niveau Bac + 3 ou par la VAP (Validation des acquis professionnels).

## Modalités d'inscription : formation initiale ou continue.

- Dossier de candidature : les candidats devront fournir **au plus tard le 25 mars 2016** par mail un dossier comportant une lettre de motivation d'au moins 3 pages, un CV détaillé, une copie de leur(s) diplôme(s).
- Examen des candidatures par une commission pédagogique le 31 mars 2016.
- **Audition des candidats dont le dossier aura été retenu les 4 et 5 avril 2016.**

Des démarches sont en cours concernant la prise en charge de la formation (coût pédagogique, frais annexes), la rémunération des salariés pendant la formation, la situation des étudiants en formation initiale et celle des demandeurs d'emploi.

## Lieu de formation

Pour la formation théorique :

### FRMJC-IdF

65 rue Voltaire, 93100 Montreuil.  
M9 arrêt Robespierre ou RER A arrêt Vincennes

et

### ESPE-UPEC

rue Jean Macé, 94380 Bonneuil-sur-Marne.  
Accès en bus via M8 ou RER A ou RER C

Stage professionnel : dans les associations ou collectivités territoriales.



## Fédération régionale des Maisons des jeunes et de la culture en Ile-de-France :

---

**Camille Khairallah**

ckhairallah@mjcidf.org - 01 49 72 51 90

[www.mjcidf.org](http://www.mjcidf.org)

## ESPE - Université Paris-Est Créteil:

---

**Benjamin Moignard**

benjamin.moignard@u-pec.fr

[www.espe.u-pec.fr](http://www.espe.u-pec.fr)

